



Stingray acquiert TuneIn et consolide son statut de leader de la diffusion audio et de la publicité

- La valeur d'entreprise de la transaction est fixée à un maximum de 175 millions \$US ;
- Un paiement de 150 millions \$US à la clôture, complété par un paiement conditionnel pouvant aller jusqu'à 25 millions \$US un an après la transaction ;
- Revenus attendus de 110 millions \$US et un BAIIA¹ ajusté de 30 millions \$US pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2025 ;
- Le multiple du BAIIA ajusté s'élève à 5,8x¹ avant synergies ;
- Synergies opérationnelles estimées à 10 millions \$US dans un délai de 12 à 18 mois après la clôture de la transaction.

MONTRÉAL, 11 nov. 2025 -- Stingray Group Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) (« Stingray » ou « La société »), un chef de file de la distribution de contenus musicaux et vidéo, des services aux entreprises et des solutions publicitaires a annoncé aujourd'hui avoir conclu un accord définitif pour acquérir TuneIn Holdings, Inc. (« TuneIn »), un pionnier de la diffusion audio en direct et de la monétisation publicitaire. La valeur de la transaction est estimée à 175 millions \$US. Cette évaluation repose sur les prévisions financières de TuneIn pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, qui anticipent des revenus de 110 millions \$US et un BAIIA ajusté de 30 millions \$US. Stingray versera 150 millions \$US à la clôture de la transaction, suivis par un montant pouvant atteindre 25 millions \$US 12 mois plus tard. Pour financer cette acquisition, l'entreprise a obtenu un prêt à terme de 150 millions \$US dans le cadre du renouvellement de sa facilité de crédit.

La finalisation de la transaction, prévue pour la fin de l'année 2025, est soumise à l'approbation des actionnaires de TuneIn, aux autorisations réglementaires applicables et aux conditions de clôture habituelles. Cette acquisition permettra à Stingray d'élargir considérablement la portée de sa distribution audio numérique mondiale, d'accélérer sa croissance dans les services de diffusion et de renforcer son offre publicitaire en intégrant la plateforme complète de TuneIn et ses solutions ciblées en audio, vidéo et bannières publicitaires.

Cette acquisition augmentera l'offre de Stingray en combinant son vaste catalogue musical et vidéo avec les partenariats d'envergure de TuneIn auprès des principaux fabricants d'appareils (haut-parleurs intelligents et téléphones), des constructeurs automobiles et des fournisseurs de contenu. TuneIn rejoint plus de 75 millions d'auditeurs actifs chaque mois dans le monde, offrant un accès à plus de 100 000 stations de radio, podcasts, chaînes musicales, actualités, sports et livres audio. Le contenu de TuneIn est distribué dans plus de 100 pays sur plus de 200 plateformes et appareils connectés, incluant une intégration à plus de 50 systèmes audio automobiles.

« Cette acquisition représente un tournant majeur pour Stingray, affirmant notre leadership mondial dans les secteurs du divertissement audio et de la publicité numérique », a déclaré Eric Boyko, président, cofondateur et Chef de la direction de Stingray. « Nous forgeons un écosystème audio inégalé en alliant la force de l'infrastructure technologique de Stingray à l'expertise reconnue de TuneIn en matière de monétisation, de technologie publicitaire et de diversification de contenu. Nous sommes particulièrement enthousiastes à l'idée d'étendre notre portée dans le secteur automobile, où TuneIn et Stingray bénéficient déjà de partenariats solides avec des constructeurs de premier plan. Cette démarche est au cœur de notre mission : accompagner les auditeurs dans tous leurs moments d'écoute, à la maison, en voiture comme dans les espaces commerciaux. Cette union nous permettra de redéfinir le paysage audio et d'apporter une valeur ajoutée significative à nos auditeurs, partenaires de contenu et annonceurs. »

Cette transaction donne naissance à un leader mondial de l'audio d'une envergure significative. La combinaison de l'audience active de TuneIn et du réseau de distribution de Stingray offre aux annonceurs un accès à un public hautement engagé. Cette acquisition vient consolider la position de Stingray en tant qu'acteur clé sur le marché en pleine croissance de la publicité audio numérique et enrichit son portefeuille d'un actif numérique rentable et en croissance, portant les revenus pro forma de l'entité combinée au-delà de 400 millions \$US (560 millions \$CA)².

« Stingray est le partenaire idéal pour amorcer le prochain chapitre de croissance de TuneIn », a déclaré Richard Stern, coprésident et chef de la direction de TuneIn. « En combinant notre audience mondiale et nos technologies publicitaires avancées avec la distribution audio et vidéo de Stingray, nous créons une formidable opportunité de croissance pour nos deux entreprises. Cette union nous permet d'accélérer notre mission : offrir le meilleur contenu audio au monde aux auditeurs, où qu'ils soient, tout en ouvrant de nouvelles voies aux annonceurs pour interagir avec un public hautement engagé. »

Suite à l'acquisition, la plateforme TuneIn conservera sa marque et poursuivra ses activités. Pour plus de détails sur la transaction, une présentation est disponible dans la section Relations investisseurs du site web à <https://corporate.stingray.com/fr/rapports-financiers/>. Un kit média, incluant logos et images, peut être téléchargée à

l'adresse suivante: <https://corporate.stingray.com/fr/media/>.

Conseillers

Marchés des capitaux Banque Nationale agit en tant que conseiller financier de Stingray et Davies Ward Phillips & Vineberg LLP agit en tant que conseiller juridique de Stingray. Houlihan Lokey Capital, Inc. agit en tant que conseiller financier de TuneIn et Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP agit en tant que conseiller juridique de TuneIn.

À propos de Stingray

Stingray (TSX : RAY.A; RAY.B) est une société internationale de musique, de médias et de technologie qui joue un rôle de premier plan dans les secteurs de la télédiffusion, de la diffusion en continu, de la radio, des services aux entreprises et de la publicité. Stingray propose un vaste éventail de services musicaux, numériques et publicitaires à des marques établies dans le monde entier, y compris des chaînes télévisées et audio, 97 stations de radio, du contenu vidéo à la demande par abonnement, des chaînes FAST, des produits de karaoké, des applis musicales, ainsi que du contenu d'infodivertissement à bord et en voiture. Stingray Affaires, une division de Stingray, offre des solutions commerciales de musique, de publicité en magasin et d'affichage numérique, de même que des données et des rétroactions fondées sur l'IA qui facilitent la compréhension des consommateurs. Stingray Advertising, le plus vaste réseau de publicité audio en magasin d'Amérique du Nord, diffuse des publicités audio numériques dans plus de 33 500 grands magasins. Stingray emploie près de 1 000 personnes dans le monde et joint 540 millions de consommateurs dans 160 pays. Pour en savoir davantage, visitez-le www.stingray.com.

À propos de TuneIn

TuneIn, leader mondial de la diffusion audio en direct, donne accès aux sports, actualités, musique, livres audio, podcasts et radios du monde entier, afin que les auditeurs puissent écouter ce qu'ils aiment où qu'ils se trouvent. Avec plus de 75 millions d'utilisateurs actifs mensuels et une présence sur 200 plateformes et appareils connectés, elle est l'une des plateformes de streaming audio les plus utilisées au monde. TuneIn diffuse plus de 100 000 stations de radio, qu'elles soient propriétaires, exploitées ou partenaires, et plus de 5 millions de podcasts. Les abonnés à TuneIn Premium bénéficient également d'un accès exclusif à des actualités sans publicité provenant des plus grands réseaux comme CNN, Fox News Radio, MSNBC, CNBC et Bloomberg, ainsi qu'à des chaînes musicales sans publicité adaptées à chaque humeur. Pour plus d'informations, visitez www.tunein.com.

Information prospective

Le présent communiqué contient de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières canadienne applicable. Cette information prospective comprend, sans s'y limiter, des renseignements sur l'opération envisagée, notamment en ce qui concerne le calendrier prévu, les résultats, les effets, les avantages et les synergies de l'opération, les occasions futures pour la société issue du regroupement, ainsi que les objectifs, les opinions, les projets, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de Stingray. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « planifier », « croire », « continuer » et d'autres expressions semblables ou leur forme négative, ainsi qu'à l'utilisation du conditionnel, y compris les mentions d'hypothèses. Toutefois, l'information prospective ne contient pas toujours ces mots ou expressions. L'information prospective repose sur des hypothèses et est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Stingray. En conséquence de ces risques et incertitudes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter : la possibilité que les actionnaires de TuneIn n'approuvent pas l'opération envisagée; le risque que toute autre condition de clôture ne soit pas remplie, que la clôture soit retardée ou n'ait pas lieu; le risque que l'une ou l'autre des parties résilie l'entente définitive; les réactions négatives potentielles ou les changements dans les relations d'affaires ou avec les employés; le détournement du temps de la direction sur des questions liées à l'opération; le calendrier et les résultats finaux de l'intégration des activités; les effets du regroupement sur la situation financière, la stratégie et les plans futurs; la capacité à réaliser les synergies prévues dans les délais escomptés; les changements sur les marchés des capitaux et la capacité à financer les activités; le risque de ne pas recevoir les approbations réglementaires requises; le risque de tout litige relatif à l'opération; ainsi que les autres facteurs de risque décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Stingray pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2025, que l'on peut consulter sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca. Par conséquent, toute l'information prospective figurant aux présentes est visée par la mise en garde susmentionnée, et rien ne garantit que les résultats ou les événements auxquels Stingray s'attend se réaliseront ou que, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les incidences ou les effets prévus sur l'entreprise, la situation financière ou les résultats d'exploitation de Stingray. Sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne commande une autre interprétation, l'information prospective est offerte en date des présentes, et Stingray ne s'engage pas à la mettre à jour ou à la modifier, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf dans la mesure où la législation applicable l'exige.

Mesure non conforme aux IFRS

La société utilise des mesures et des ratios non conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance et sa situation financière d'une période à l'autre. La société estime qu'il s'agit de mesures supplémentaires importantes qui éliminent les éléments ayant moins d'incidence sur la performance de ses activités principales et pouvant potentiellement fausser l'analyse des tendances de sa performance et de sa situation financière. Elle utilise également des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des performances financières d'une période à l'autre, pour préparer les budgets et les prévisions annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. La société estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS s'ajoutent aux mesures financières préparées conformément aux IFRS pour permettre aux investisseurs d'évaluer les résultats de la société, sa performance sous-jacente et ses perspectives d'avenir d'une manière similaire à celle de la direction.

La mesure financière non conformes aux IFRS présentée ci-après n'est pas une mesure du bénéfice reconnue par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elle n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de cette mesure financière pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de cette mesure pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement.

BAIIA ajusté

La société estime que le BAIIA ajusté fournit aux investisseurs des informations utiles, car il s'agit d'une mesure courante dans le secteur et qu'il s'agit également d'une mesure clé de la performance financière de la société, sans la variation causée par les incidences des éléments détaillés ci-dessous, car il fournit une indication de la capacité de la société à saisir les occasions de croissance de manière rentable, à financer ses activités courantes et à servir sa dette à long terme. Il s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes (les produits financiers nets), les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, la charge liée aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, la variation de la juste valeur des placements, la dépréciation du goodwill, la quote-part des résultats des placements dans des entreprises associées, la perte (le profit) sur la sortie d'un placement, les autres produits, de même que les coûts d'acquisition, les frais juridiques, les charges de restructuration et les autres charges. La société estime que le BAIIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Mathieu Péloquin, CPA

Vice-président principal, marketing et communications
Groupe Stingray Inc.
514 664-1244, poste 2362
mpeloquin@stingray.com

¹ Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de cette mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de cette mesure pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Mesure non conforme aux IFRS* à la page 4 pour un complément d'information sur cette mesure non conforme aux IFRS.

² Représente les revenus prévus et le BAIIA ajusté pour la période de douze mois se terminant en décembre 2025.